

COMMUNE DE PITRES

Procès-verbal du conseil municipal du mercredi 7 avril 2021 Tenant lieu de compte-rendu

Ouverture de la séance à 18 h 30

Vérification des présences

Présents : Florence LAMBERT, maire ; Nicolas QUENNEVILLE, Nadège LEVEE, David LECLERCQ, Sabrina EUSEBE, Rodolphe RAILLAT, Adjoint ; Jessica RIBEIRO, Gaëtan DUBOURG, Sébastien BOISSEL, Irène MARIE, Michel BIENVENU, Ourida GUEZOU, Nathalie GREPIER, Gabriel GRAFF, Céline DUVAL, Benoît BIVILLE, Gianni LEFEBVRE, Jean Pierre COBERT et Marion AUBIN, Conseillers.

Absents excusés représentés : Elodie LACOMBE représentée par Sabrina EUSEBE et Jacques SOREL représenté par Michel BIENVENU.

Absents excusés : Christophe PETIT et Laurence RIDIRA.

Le quorum est atteint 19 conseillers sont présents.

Nicolas QUENNEVILLE est désigné **secrétaire de séance**.

Approbation du procès-verbal tenant lieu de compte-rendu du 24 mars 2021

Vote : 21 « POUR »

Madame la maire indique qu'une question orale de M. Cobert et Mme Aubin est à rajouter à l'ordre du jour. Elle propose d'y répondre en début de conseil.

Question :

« La contraintes sanitaires actuelles font que les habitants de Pitres ne peuvent plus assister aux réunions du conseil municipal ; le règlement intérieur permettant la rediffusion des réunions, pourquoi ne pas utiliser cette possibilité même en différé, comme le pratiquent de nombreuses communes proches ».

Madame la maire répond :

La salle des fêtes ne disposait pas de connexion internet mais cela fait quelques semaines que nous y travaillons afin de permettre aux habitants d'avoir cette information en direct avant la diffusion des comptes rendus ou procès verbaux. Nous avons acheté courant mars une Box 4G pour permettre cette connexion. David Leclercq avec monsieur Colin, notre prestataire informatique, travaillent sur les différentes possibilités de diffusion (YouTube, Facebook, ...) et sur la configuration de celles-ci.

Nous avons prévu pour le conseil de ce soir, de faire un test à l'échelle réelle, afin de voir si tout fonctionne correctement (bande passante, débit, qualité de diffusion, ...).

Cette diffusion restera privée, c'est à dire que nous n'allons pas diffuser de lien public, car nous souhaitons tester l'efficacité de celle-ci avant d'officialiser la retransmission.

1 – FINANCES LOCALES : Vote du taux des taxes d'imposition de 2021

Madame la maire expose que les parts communales et départementales de taxe foncière sur les propriétés bâties sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales. La part départementale est de 20.24 %

Madame la maire rappelle que lors du conseil municipal précédent il a été décidé de baisser le taux d'imposition des taxes locales pour que la fiscalisation de la participation de Pitres au syndicat intercommunal de musique ne pénalise pas les habitants.

Les deux taxes, foncier bâti et foncier non bâti, sont liées et les deux doivent donc être baissées pour dégager les 48 033 € nécessaires au bon fonctionnement de l'école de musique intercommunale.

Le produit attendu avec le taux actuel est 1 062 018 € en foncier bâti et 28 402 € en foncier non bâti soit un total de 1 090 420 €

Pour tenir compte de l'impact de la fiscalisation du syndicat de l'école de musique, le produit total souhaité serait donc diminué et porté à 1 042 387 € (1 090 420 € - 48 033 €)

Pour dégager 48 033 €, Madame la maire propose de passer le taux de référence du foncier bâti de 51,33% à 49,07% et le non bâti de 77,60% à 74,18%.

Le produit du foncier bâti serait donc de 1 015 258 € et celui du foncier non bâti de 27 149 €
Ce qui donnera un produit attendu pour les deux taxes de 1 042 407 €

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide de voter les taux suivants pour 2021 :

- **Foncier bâti :** **49.07 %**
- **Foncier non bâti :** **74.18 %**

VOTE : 21 « POUR »

2 – FINANCES LOCALES : BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE ET DES BUDGETS ANNEXES DU CCAS ET DU CIMETIERE
--

Madame la maire présente et explique chapitre par chapitre le budget primitif de la commune élaboré et validé en commission des finances et demande aux conseillers d'intervenir s'ils souhaitent des précisions sur un article ou s'ils proposent des modifications. Le budget se résume ainsi qu'il suit :

**COMMUNE : BUDGET PRIMITIF 2021
FONCTIONNEMENT**

DEPENSES	
CHAPITRES	Propositions 2021
CHARGES A CARACTERE GENERAL	681 953,00
CHARGES DE PERSONNEL	1 045 943,00
ATTENUATIONS DE PRODUITS	35 500,00
DEPENSES IMPREVUES	48 200,00
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	623 192,15
OPERATIONS D'ORDRE	5 691,00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	515 999,34
CHARGES FINANCIERES	51 000,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	300,00
TOTAL DES DEPENSES	3 007 778,49

A la lecture de l'article 6574, chapitre 65 "Autres charges de gestion courante", Monsieur Cobert fait remarquer qu'en commission des finances, la baisse de subvention prévue pour l'Espace des deux rives était de 13 000 € et non de 10 000 €. La subvention est donc rectifiée à la baisse à 61 900 €.

Madame la maire explique que la subvention a été revue à la baisse en commission parce que la Covid-19 a entraîné une baisse des activités de l'Espace des deux rives qui restituée à la commune pour l'exercice 2020 la somme de 23 568 €.

RECETTES	
CHAPITRES	Propositions 2021
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE DE LA COMMUNE	142 557,72
EXCEDENT DU BUDGET DE LOTISSEMENT	432 456,77
ATTENUATION DE BIENS	25 000,00
PRODUITS DES SERVICES	103 000,00
IMPOTS ET TAXES	1 626 888,00
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	549 808,00
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	33 500,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS	94 568,00
TOTAL DES RECETTES	3 007 778,49

**COMMUNE : BUDGET PRIMITIF 2021
INVESTISSEMENT**

DEPENSES	
OPERATIONS	Propositions 2021
ACQUISITION DE MATERIEL	55 300,00
TRAVAUX MAIRIE	40 000,00
GROUPE SCOLAIRE JACQUES PREVERT	649 499,44
TRAVAUX DE VOIRIE	85 394,94
ACQUISITION DE BIENS	20 000,00
EGLISE	3 240,00
ECLAIRAGE PUBLIC	21 167,00
RESTAURANT SCOLAIRE	5 794,00
EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE ET CONSTRUCTION MEDIATHEQUE	2 188 142,14
OPERATIONS FINANCIERES	561 500,00
TOTAL DES DEPENSES	3 630 037,52

RECETTES	
CHAPITRES	Propositions 2021
ACQUISITION DE MATERIEL	20 808,00
TRAVAUX MAIRIE	40 000,00
GROUPE SCOLAIRE JACQUES PREVERT	427 350,39
TRAVAUX DE VOIRIE	36 506,00
STADE	20 000,00
EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE ET CONSTRUCTION MEDIATHEQUE	1 854 134,65
OPERATIONS D'ORDRE	628 883,15
OPERATIONS FINANCIERES	602 355,33
TOTAL DES RECETTES	3 630 037,52

Vote : 18 « POUR », 2 « CONTRE » (M. Cobert et Mme Aubin) et une abstention (M. Lefebvre)

Madame Levée, 2^e adjointe expose et explique les chiffres du budget primitif du CCAS :

**CCAS : BUDGET PRIMITIF 2021
FONCTIONNEMENT**

DEPENSES	
CHAPITRES	Propositions 2021
CHARGES A CARACTERE GENERAL	11 509,80
CHARGES DE PERSONNEL	300,00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9 274,05
TOTAL DES DEPENSES	21 083,85

RECETTES	
CHAPITRES	Propositions 2021
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	3 583,85
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	17 000,00
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	500,00
TOTAL DES RECETTES	21 083,85

**CCAS : BUDGET PRIMITIF 2021
INVESTISSEMENT**

DEPENSES	
OPERATIONS	Propositions 2021
TITRES IMMOBILISES DROITS DE CREANCE	5 334,61
TOTAL DES DEPENSES	5 334,61

RECETTES	
CHAPITRES	Propositions 2021
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	5 334,61
TOTAL DES RECETTES	5 334,61

Vote : 21 « POUR »

Monsieur HEROUX, Rédacteur en charge des finances, à la demande de Mme la maire expose les chiffres du budget primitif du cimetière :

**CIMETIERE : BUDGET PRIMITIF 2021
FONCTIONNEMENT**

DEPENSES	
CHAPITRES	Propositions 2021
ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	4 800,00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 502,00
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 342,26
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 342,26
TOTAL DES DEPENSES	8 986,52

RECETTES	
CHAPITRES	Propositions 2021
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	1 342,26
VENTE DE PRODUITS PRESTATIONS DE SERVICES	1 502,00
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	4 800,00
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 342,26
TOTAL DES RECETTES	8 986,52

**CIMETIERE : BUDGET PRIMITIF 2021
INVESTISSEMENT**

DEPENSES	
OPERATIONS	Propositions 2021
DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 342,26
STOCKS DE PRODUITS	1 342,26
TOTAL DES DEPENSES	2 684,52

RECETTES	
CHAPITRES	Propositions 2021
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 342,26
STOCKS DE PRODUITS	1 342,26
TOTAL DES RECETTES	2 684,52

Vote : 21 « POUR »

3 – PERSONNEL COMMUNAL : RENOUVELLEMENT DU TRAVAIL A TEMPS PARTIEL DE DEUX MEMBRES DU PERSONNEL

Madame la maire présente au conseil municipal la demande de deux membres du personnel qui souhaitent continuer d'effectuer leur travail à temps partiel à 80 % annualisé :

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal autorise ces deux agents à effectuer leur travail à temps partiel à 80 % annualisé comme indiqué ci-dessus.

Vote : 21 « POUR »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30